

B4. La vallée de Libourne à Saint-André-de-Cubzac

+ -

Légende

 Limite franche d'unité de paysage

 Limite progressive d'unité de paysage

 Urbanisation

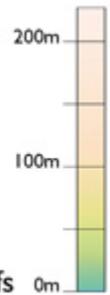
 Zone d'activités

 Eaux de surface

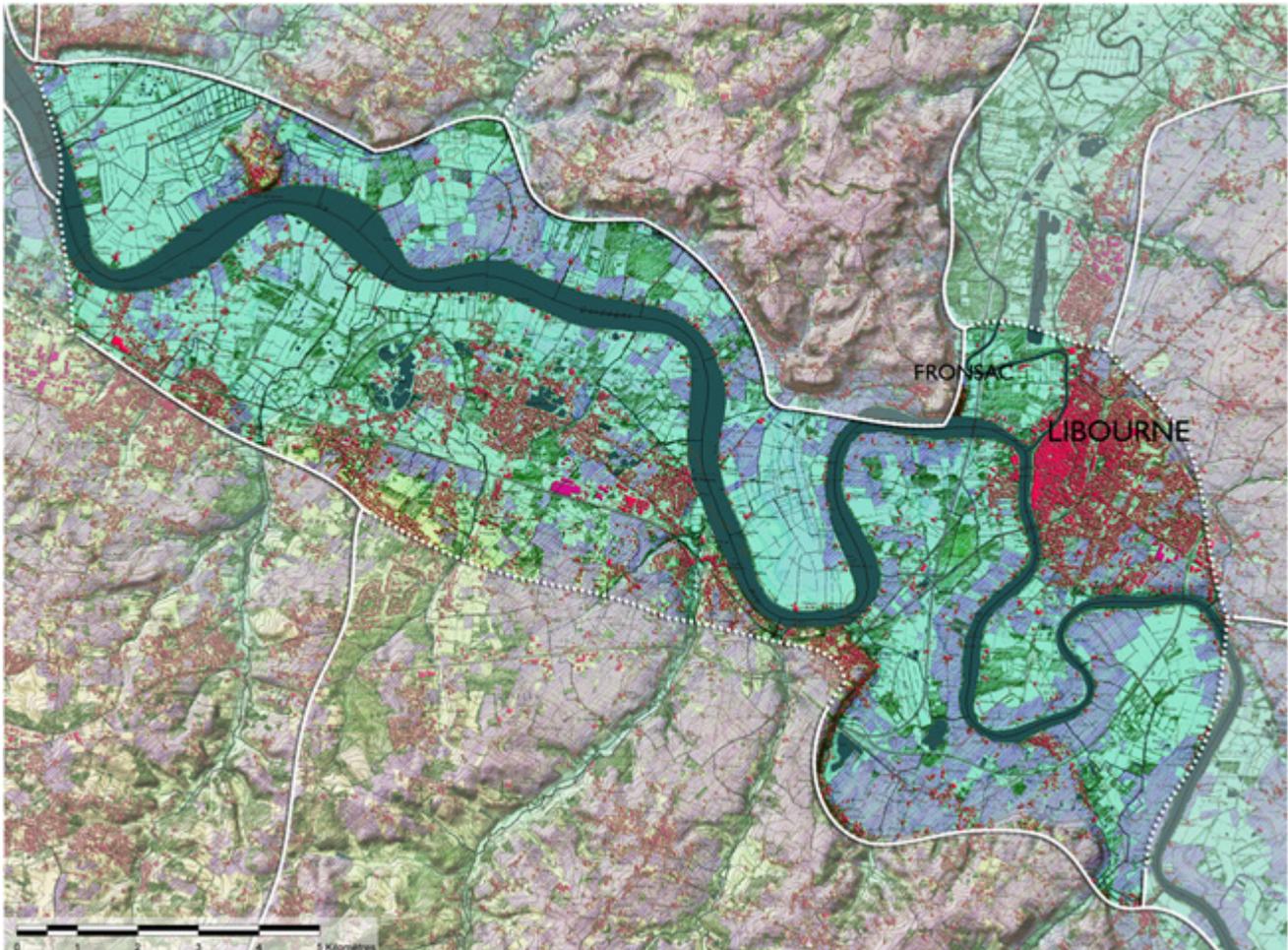
 Forêts et autres structures arborées

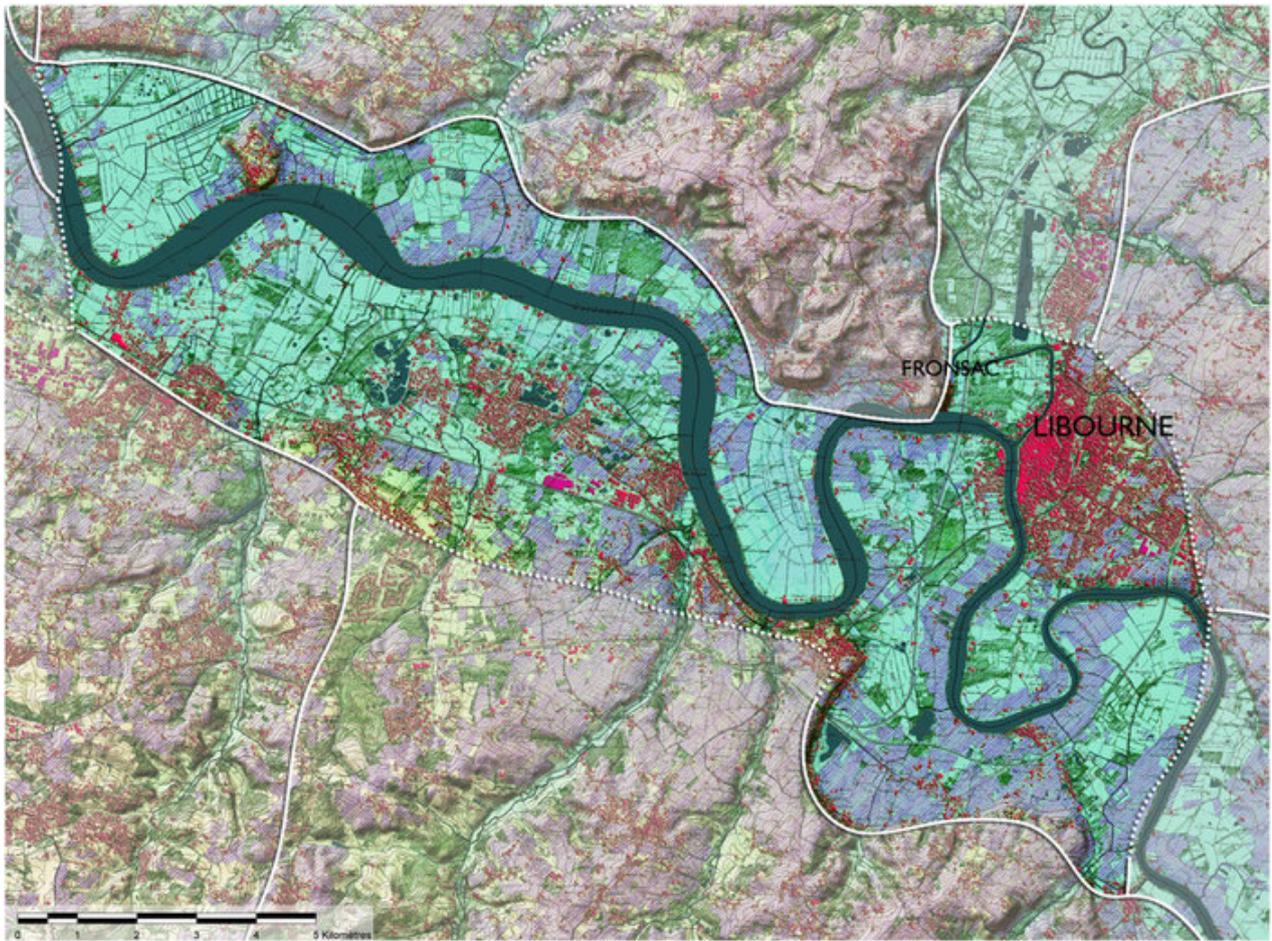
 Vignes

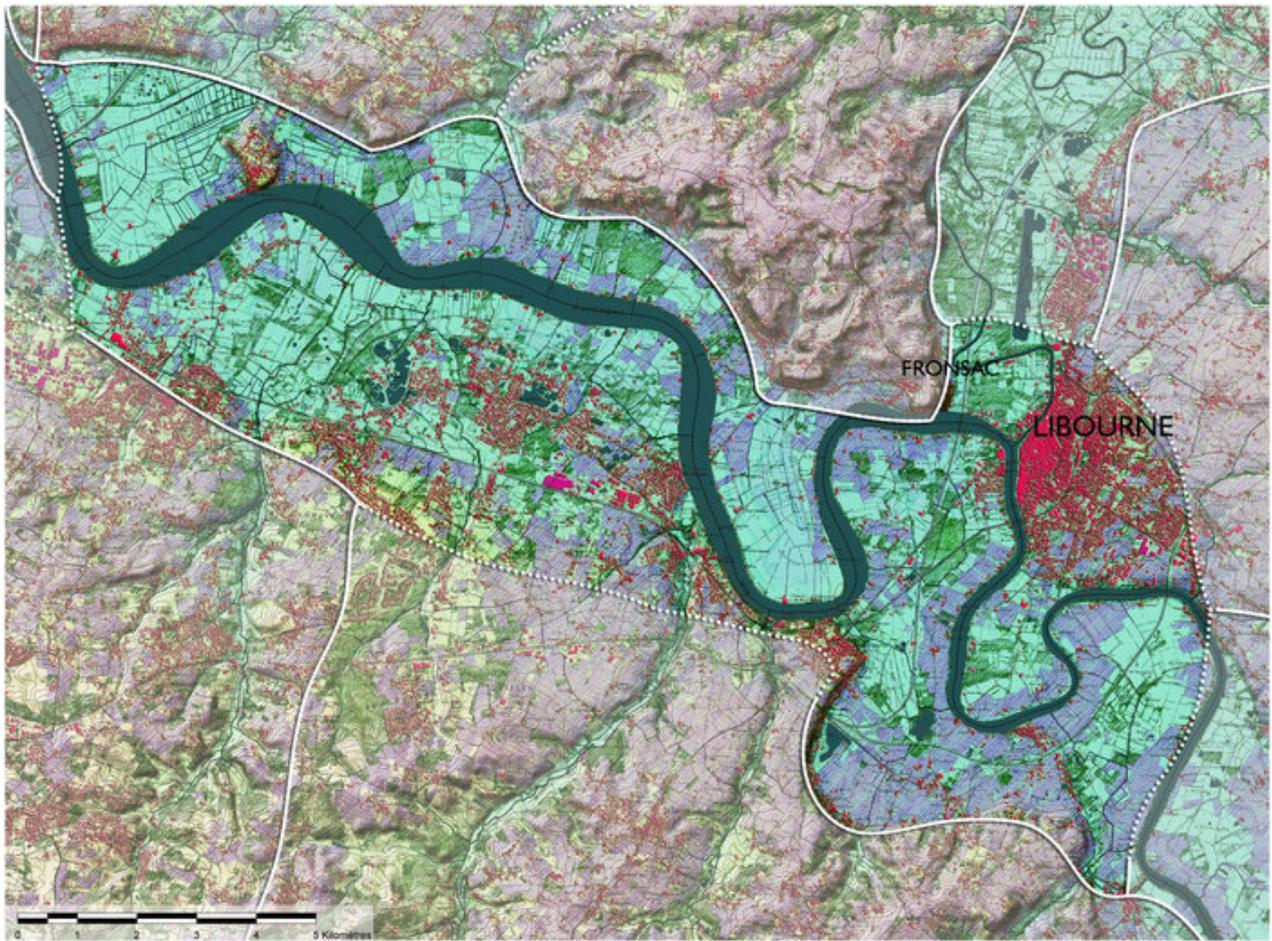
 Courbes de niveau



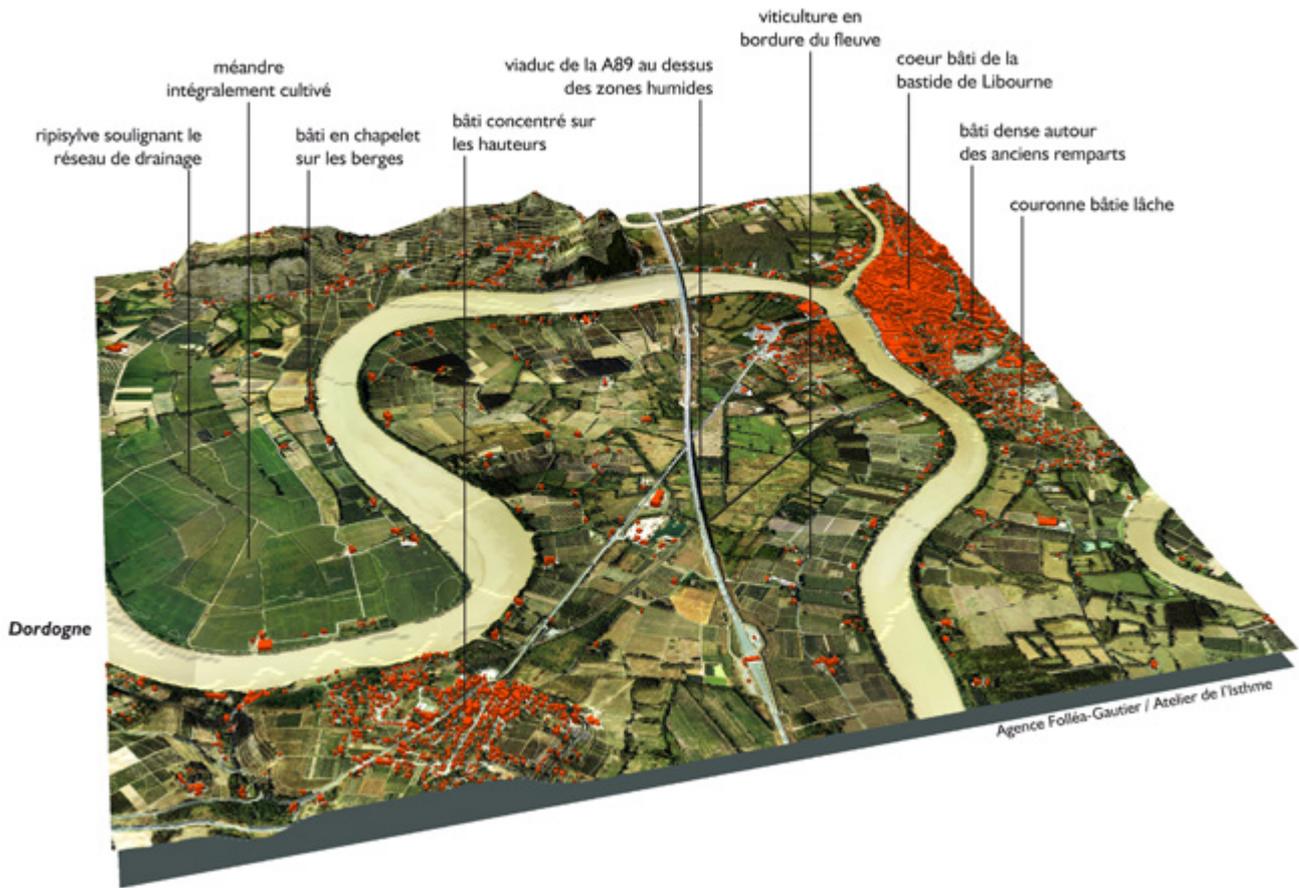
données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25







+ -





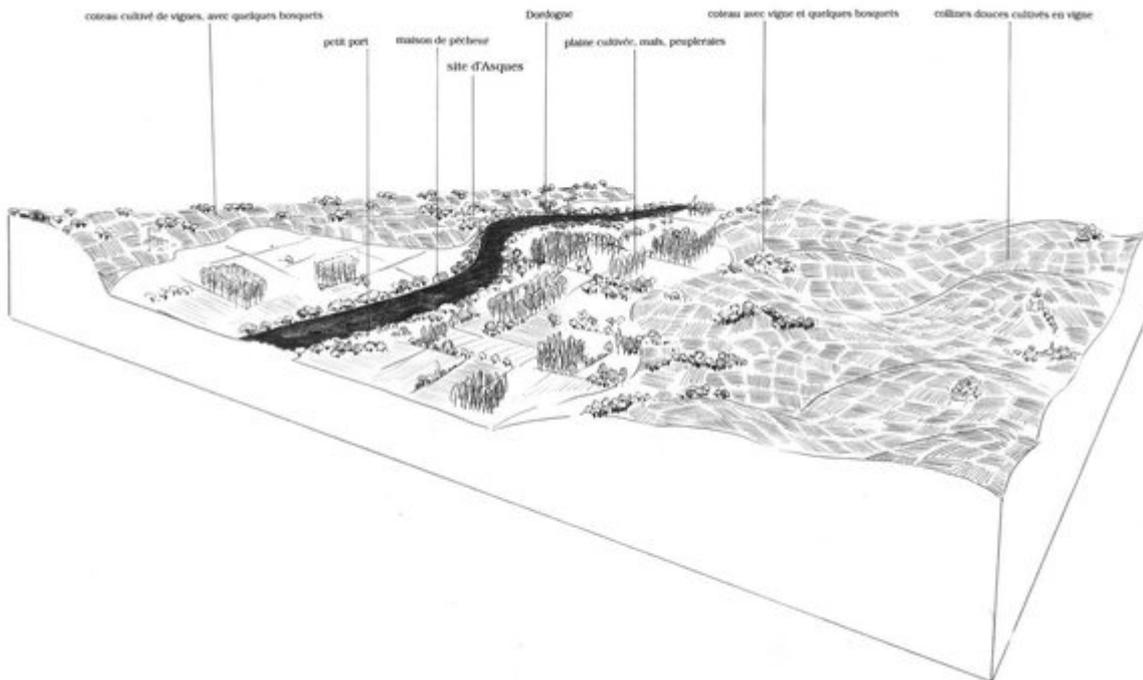
Agence Foléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Agence Folleá-Gautier / Atelier de l'Isthme



Après sa confluence avec l'Isle, la Dordogne présente les dimensions d'un grand fleuve et s'écoule au fil d'une large vallée (environ 5 km) en suivant d'amples méandres. Sur une vingtaine de kilomètres, de la ville de Libourne à la naissance du Bec d'Ambès, des paysages variés s'inscrivent entre les coteaux - bas mais abrupts au nord, s'affaissant doucement au sud où s'achève l'Entre-Deux-Mers - mêlant urbanisation, viticulture, marais, céréaliculture, prairies ou encore friches broussailleuses. Une ripisylve continue souligne le parcours de la Dordogne, tandis que la présence végétale dans la plaine est disparate : si les boisements sont rares, haies et alignements accompagnent certaines cultures. La RD282 forme l'axe de communication majeur, desservant Saint-Loubès, Saint-Sulpice, Vayres et Arveyres et se prolongeant vers Libourne par la RD2089 ; l'autoroute A89 franchit aussi la vallée, juste en aval de Libourne.



crédits : Agence Folléa-Gautier

Une urbanisation circonscrite aux hauteurs

Bien que la basse vallée n'accueille que peu de constructions, du fait de son inondabilité, les surfaces bâties couvrent tout de même une part importante de cette unité. A l'est, Libourne occupe les derniers reliefs du plateau de Saint-Emilion ; en rive gauche, Vayres, Izon et Saint-Sulpice s'implantent sur une terrasse argileuse ; enfin, Asques, juchée sur son promontoire rocheux, forme un avant-poste des coteaux du Cubzadais. Toutes ces communes se sont implantées stratégiquement sur les hauteurs, hors de portée des crues. En cartographie, cette organisation se lit d'autant mieux aujourd'hui : les extensions urbaines occupent le plus souvent l'ensemble de ces sites naturellement protégés, jusqu'aux limites des terrasses supérieures. Ainsi, au long de la D242, la terrasse alluviale surplombant la vallée en rive gauche de la Dordogne est largement occupée par l'urbanisation, qui forme un lien - encore discontinu - entre l'agglomération bordelaise et Libourne. Les routes restent d'ailleurs, comme souvent, un axe privilégié de développement de l'urbanisation, favorisant la constitution de quartiers linéaires déconnectés des centres-bourgs.



Le contact avec la Dordogne n'est pas mis en valeur - Vayres
crédits : Agence Folléa-Gautier



Un aménagement de qualité pourrait révéler le potentiel de ce site - Génissac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Au long des berges s'égrènent diverses exploitations : ici château Couffins, devant la ripisylve de la Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Au long des berges s'égrènent aussi des implantations bâties, réparties en un chapelet discontinu mais présentes sur l'ensemble de l'unité. S'il s'agit le plus souvent de simples fermes, on trouve également quelques bourgs, constitués autour d'un port et liés le plus souvent à une ville plus conséquente (située sur les hauteurs ou sur l'autre rive). Ces points de contacts privilégiés avec le fleuve n'offrent pas aujourd'hui d'aménagements de qualité, ils constituent pourtant des sites importants au regard de la découverte et de la compréhension des paysages de la vallée.

Libourne et ses couronnes bâties



Depuis la rive gauche de la Dordogne, Libourne présente une silhouette compacte - Arveyres
crédits : Agence Folléa-Gautier

Libourne constitue, après l'agglomération bordelaise et le bassin d'Arcachon, un des pôles urbains majeurs du département. Située à la confluence de l'Isle et de la Dordogne, et à la rencontre de quatre unités de paysages distinctes (la plaine de Castillon-la-Bataille à Libourne, la vallée de Libourne à Saint-André-de-Cubzac, le Pomerol, la vallée de l'Isle), elle offre aujourd'hui de multiples facettes.



La place centrale constitue un patrimoine de qualité et un espace public majeur - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier

C'est d'abord une des huit bastides du département, la seule en rive droite de la Dordogne : fondée en 1270, elle a été conçue comme une annexe au port de Bordeaux. Jusqu'à ce point de confluence, la Dordogne est encore navigable pour les bateaux de mer, notamment grâce à la marée dont l'influence reste importante. Libourne est donc devenue un point de relais, à partir duquel les navires fluviaux assuraient le transport.



L'importance historique des quais se lit dans le bâti - Arveyres
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le patrimoine ancien (cales, porte) pourrait bénéficier d'un aménagement plus soigné - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Ce passé a marqué fortement l'architecture de la ville, aussi bien dans le centre lui-même - large place bordée d'arcades, rues organisées en plan orthogonal - que sur son pourtour - quais longeant l'Isle, mails plantés à l'emplacement des anciens remparts. Ce patrimoine, bien conservé pour une partie (place centrale, porte du grand port), valorise les espaces publics de la ville. Les extensions récentes de Libourne, au-delà de cette limite des remparts, n'ont pas suivi la même logique d'organisation. Trois axes majeurs organisent ces faubourgs depuis les anciennes portes des remparts, traversant une première couronne encore dense, mais constituée d'îlots plus aérés que dans le cœur bâti ancien.



Le caractère très routier de la D670, souligné par la prolifération de panneaux publicitaire, déprécie ce quartier peu dense - Libourne

crédits : Agence Folléa-Gautier

Celle-ci s'étend jusqu'à la voie ferrée, avant de laisser la place à une banlieue plus lâche composée en grande partie d'habitat pavillonnaire, qui s'étend jusqu'aux limites de l'unité.



La présence de ces vignes aux franges de la ville est un atout à mettre en valeur - Libourne

crédits : Agence Folléa-Gautier

Les vignes restent présentes dans cette dernière couronne urbaine, petites enclaves cultivées cernées de lotissements et de zones d'activités. Ces parcelles agricoles sont précieuses, et contribuent à la personnalité de ces quartiers par ailleurs banals en termes d'architecture.

La viticulture



Vigne et céréaliculture se côtoient entre le fleuve et l'autoroute - Arveyres

crédits : Agence Folléa-Gautier



Une allée plantée mène à ce domaine sur les berges de la Dordogne - Arveyres
crédits : Agence Folléa-Gautier



Dans la plaine viticole, la végétation souligne le réseau des fossés drainants
crédits : Agence Folléa-Gautier

Dans cette partie de la vallée située entre les vignobles de Saint-Emilion, de l'Entre-Deux-Mers et du Cubzadais, la vigne, si elle n'est pas majoritaire, garde une place importante. Bien que la configuration du terrain ne lui permette pas de s'installer partout - une grande partie du lit majeur est trop humide pour produire un vin de qualité - elle reste présente de l'amont de Libourne jusqu'à la naissance du Bec d'Ambès, dans des proportions plus marquées à l'est.



Les paysages viticoles vallonnés au nord de la butte d'Asques
crédits : Agence Folléa-Gautier

La plupart des vignes sont situées sur le bourrelet alluvionnaire, juste au bord de la Dordogne : légèrement surélevées par rapport au fleuve mais aussi par rapport aux marais en retrait, ces terres sont également assez riches grâce aux apports alluvionnaires. Les parcelles viticoles disposent donc d'un sol propice car relativement bien drainé. Cette configuration explique aussi la présence de nombreuses fermes sur la berge, installées au plus près des vignes et non dans les basses terres. Au sommet de son promontoire, la ville d'Asques est encadrée de vignes, occupant l'ensemble des pentes en contrebas. Cet écrin viticole laisse se détacher la silhouette de la colline boisée et habitée, entité autonome détachée des collines du Cubzadais. L'urbanisation risque aujourd'hui de compromettre cette situation isolée, les extensions d'Asques et de Saint-Romain-la-Virvée ayant tendance à se rapprocher nettement ; seule la vigne permet encore aujourd'hui de singulariser ce promontoire. Quelques domaines complètent aussi ces paysages viticoles. Certains, installés sur les berges, voient l'architecture de leurs châteaux dialoguer avec le fleuve ; d'autres, autour de Libourne, créent des respirations surprenantes - et bienvenues - dans les espaces périurbains formant le paysage des bords de route.

Les plaines humides en fond de vallée



Une prairie pâturée dans la boucle d'Arveyres - Arveyres
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les terres basses accueillent principalement les céréales - Asques
crédits : Agence Folléa-Gautier



La présence des séchoirs à maïs révèle le rôle important de la céréaliculture
crédits : Agence Folléa-Gautier

Derrière les bourrelets alluvionnaires s'étendent les terres plus humides du fond de vallée, sur lesquelles la vigne cède la place à d'autres modes d'occupation des sols. En rive droite, c'est la céréaliculture qui prend le premier rôle, tandis que les prairies et les friches semblent plus importantes en rive gauche.



Les marais à l'ouest d'Asques sont cultivables grâce à un important réseau de drainage - Cubzac-les-Ponts
 crédits : Agence Folléa-Gautier

La densité du réseau hydrographique dessine d'un côté comme de l'autre des paysages très marqués par les canaux et leur végétation. Même si les boisements sont peu nombreux, les arbres jouent donc un rôle certain dans la composition de ces paysages en soulignant ce système hydraulique. De plus, si la forêt occupe aujourd'hui une surface réduite, les parcelles en friche sont assez nombreuses, et, pour beaucoup, se voient déjà envahir par les boisements.

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

-  Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
-  Paysages d'exception à caractère naturel
-  Reliefs marquants
-  Routes-paysages
-  Coupures d'urbanisation
-  Sites bâtis remarquables
-  Patrimoine architectural et urbain

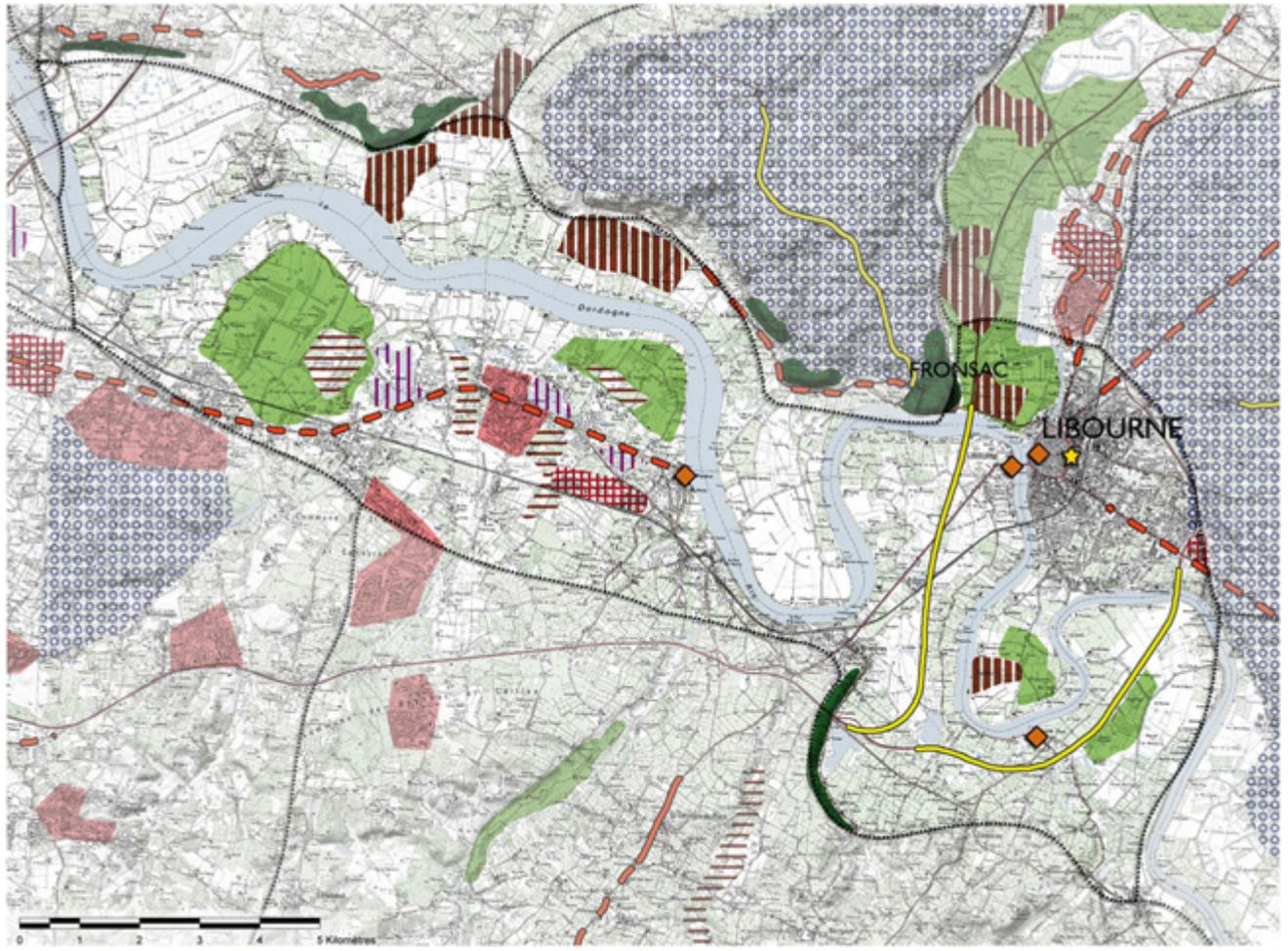
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

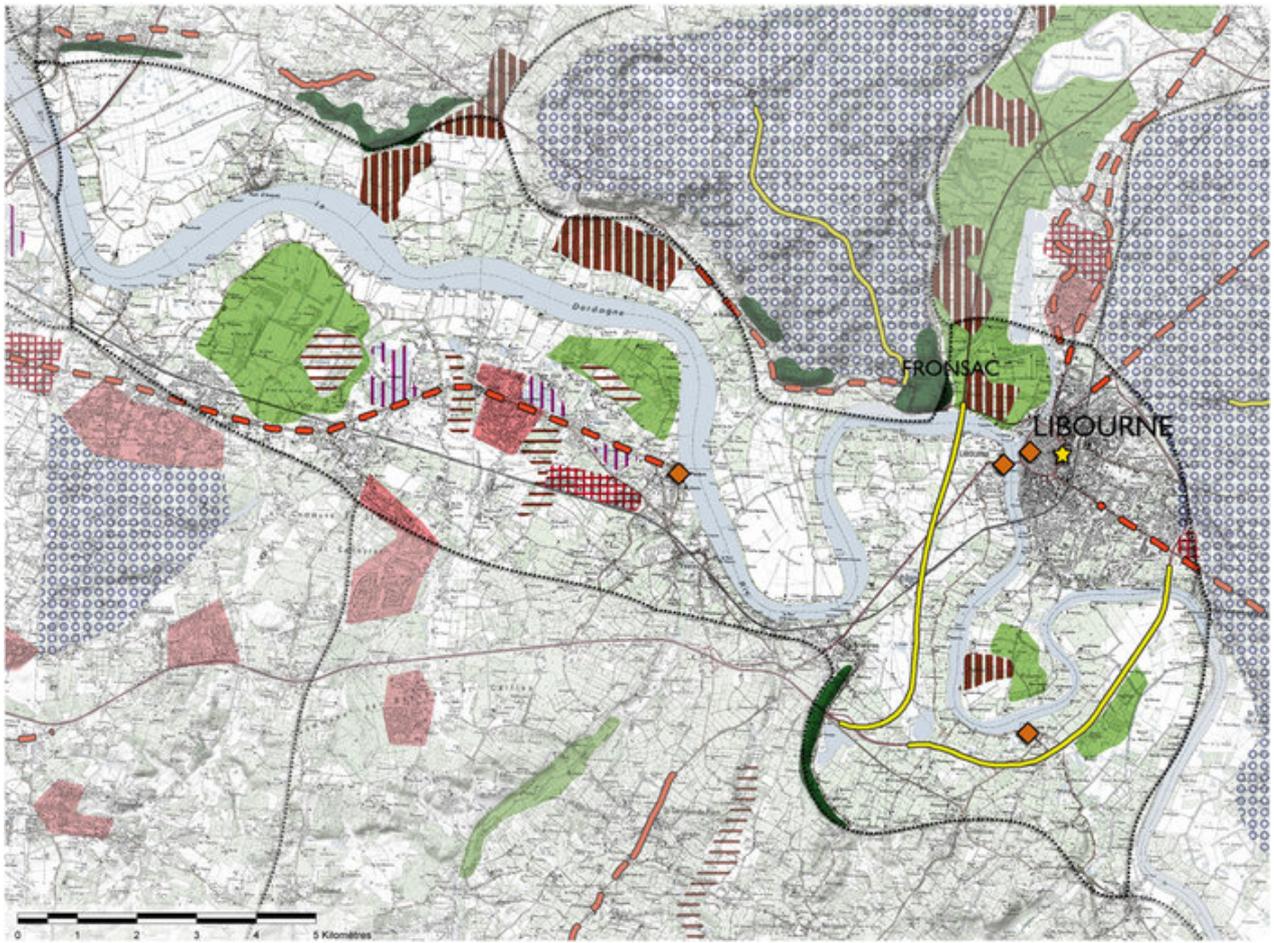
-  Paysages à dominante viticole
-  Inscription des activités industrielles dans le paysage
-  Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
-  Ports et berges

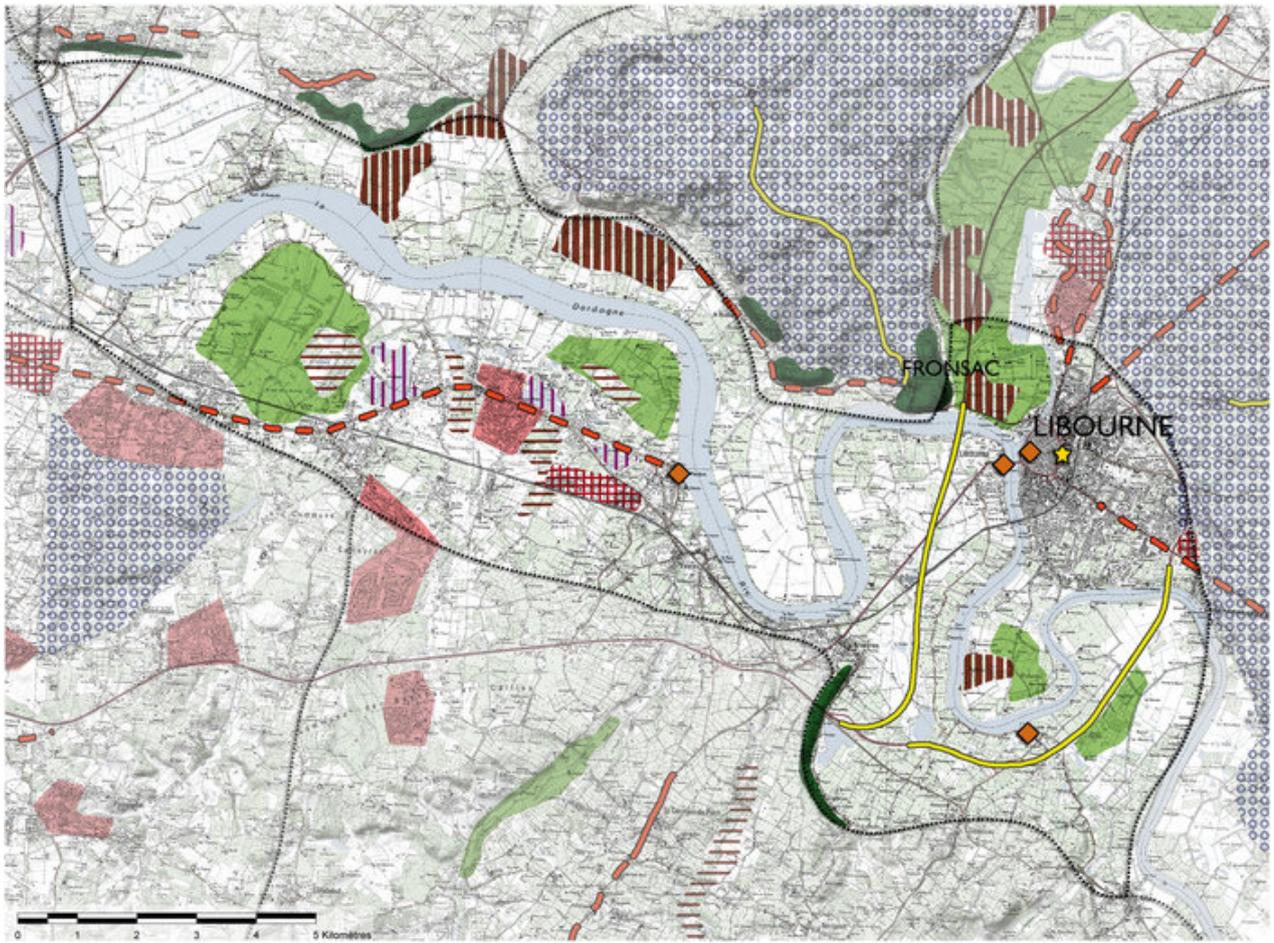
ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

-  Zones commerciales et d'activités
-  Extensions urbaines
-  Entrées et traversées de villes et villages

-  Urbanisation linéaire
 -  Carrières et gravières
 -  Paysages de monocultures
 -  Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
 -  Peupleraies
-
-  Limite du département
 -  Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection / préservation



L'ensemble formé par la porte et le port rappelle l'histoire de la cité - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le patrimoine bâti de Libourne : classement et protection des bâtiments historiques de la bastide, aménagement des quais.



Un développement excessif du bâti perturberait la lecture de l'«îlot habité» - Asques
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les coupures d'urbanisation autour d'Asques : arrêt des constructions au fil des routes, maintien de la ceinture viticole au pied de la butte.

L'enrichissement des prairies humides : maintien de la pâture et gestion des boisements.

Enjeux de valorisation / création

Les fenêtres paysagères au long des routes : maintien de coupures d'urbanisation sur les terrasses alluviales, gestion des ripisylves sur les berges.



La proximité du fleuve justifierait un aménagement plus valorisant - Arveyres
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les sites de contact avec le fleuve : aménagement des ports, valorisation des berges aux points clefs.



La rencontre entre la bâti et la vigne pourrait constituer un espace plus riche - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les vignes urbaines autour de Libourne : maintien de l'activité viticole, aménagement des abords et création d'espaces publics liés à la vigne.

Les réseaux bocagers des fonds de vallée : gestion du patrimoine végétal, création d'itinéraires de promenade.

Enjeux de réhabilitation / requalification

Les extensions urbaines récentes : inscription dans les paysages par la constitution de lisières agro-urbaines plantées, reconnexion avec les centres-bourgs par des liaisons douces piétons-cyclistes.